

# Communiqué de presse

## 30<sup>ème</sup> Comité de Suivi du Financement de l'Economie

### Le 10 avril 2013 à la préfecture de région Midi-Pyrénées

Toulouse, le  
11 avril 2013

Le comité de suivi du financement de l'économie s'est réuni, mercredi 10 avril 2013, sous la présidence de M Henri-Michel COMET, préfet de la région Midi-Pyrénées, préfet de la Haute-Garonne.

Ce comité, composé de représentants en région de l'Etat, d'entreprises, de banques, d'assureurs et dorénavant du conseil régional, a pour mission de suivre la mise en œuvre territoriale des engagements pris par les banques en matière de crédit aux entreprises et d'encourager le dialogue entre les acteurs économiques et les pouvoirs publics.

Les participants ont fait le constat d'un climat des affaires dans l'industrie régionale en léger recul en février et d'une bonne tenue des services marchands, toujours légèrement plus favorable qu'au niveau national.

La visibilité des carnets de commande se réduit, la demande étrangère reste ferme, les stocks sont conformes aux besoins. Les capacités de production ont été un peu moins sollicitées.

Si l'emploi salarié progresse dans l'industrie et dans les services marchands hors intérim au quatrième trimestre 2012, il régresse sensiblement dans les secteurs de la construction, du commerce et de l'intérim. Le taux de chômage en Midi-Pyrénées s'établit fin 2012 à 10,4% de la population active, soit une augmentation de 0.8 points par rapport à fin 2011.

L'évolution des encours totaux de crédits mobilisés pour le financement des entreprises au 31 janvier 2013 est de l'ordre de 3,5% en région contre 0,3% au plan national du fait des grandes entreprises et des PME appartenant à un groupe.

#### Contacts Presse

Sophie LESAFFRE

☎ 06.35.16.36.31

☎ 05.34.45.38.31

Virginie AVIZOU

☎ 06.85.80.22.14

☎ 05.34.45.36.17

1, place Saint-Etienne

31038 TOULOUSE

CEDEX 9

☎ 05.34.45.34.45

OSEO a présenté la Banque publique d'investissement et ses nouveaux modes d'intervention. Le financement en prêts et fonds propres de l'innovation, l'amorçage, le développement, l'internationalisation, la mutation, la transmission des entreprises, le préfinancement du crédit d'impôt recherche (CIR) et du crédit d'impôt compétitivité – emploi (CICE) ont été présentés. Les caractéristiques de simplicité et d'immédiate opérationnalité de ces deux derniers outils ont été soulignées.

La Banque de France a exposé le rapport annuel de l'observatoire des délais de paiement. Malgré l'hétérogénéité des situations en fonction des filières et de la taille des entreprises, la réduction des délais de paiement inter-entreprise a été sensible depuis la mise en œuvre de la Loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008.